



ARGENT D'UN DEFUNT

Par PAULETTE

Bonjour, je voudrais savoir ce que devient l'argent d'un défunt à son décès ? Merci

Par Isadore

Bonjour,

Il revient à ses héritiers, comme le reste de ses biens. Il peut servir à payer les dettes qu'il laisse ainsi que les frais liés aux funérailles. Cette page détaille le sujet :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1451]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1451[/url]